

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque D O D G E	Type Challenger JS 23 ou 29 *)	Fiche d'homologation n° ch 0162 14
--	---------------------	-----------------------------------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "Challenger" à l'avant, à l'arrière et de chaque côté du véhicule

"ST" devant le n° de châssis, "JS 23 ou 29" préfixe au n° de châssis et sur plaquette du constructeur, à l'avant, à gauche, sur face intérieur de l'aile.

Numéro du châssis frappé à gauche, derr.pare-brise et à droite, sur face int. de l'aile.

Signe d'identification du moteur frappé "F 383" à l'avant, à gauche en haut sur bloc.

Constructeur CHRYSLER Motors Corp. (USA) Importateur STEIGER, Automobile, Zürich

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement s.roues arr.
 Direction à gauche Assistance hydraulique
 Frein de service hydr.2-circ.AV=disques/AR=exp.int.av.assist.p.
 Frein auxiliaire Méc.exp.int.câble lépression,soupage dosage s.
 Frein stationn^t. s.roues arrière r.AV/limit.puissance s.r.AR
 Transmission Automate **) Nombre vit. 3
 Blocage differ. automat. Crochet rem. - Vitesse max. 200 km/h

MOTEUR Genre V - 8 Temps 4
 Marque DODGE Carbur. B
 Type F 383
 Position à l'avant Nombre cyl. 8
 Alésage 107,95 Course 85,72
 Cylindr. 6274 cm³ CV-Impôt 32,15
 CV-puiss. 335 (SAE) à 5200 t/m
 Refroidissement eau
 Bruit 78 dB (A) à 3900(3/4) t/m
 Amortissement bruit ***)

CARROSSERIE Forme Limousine Nombre portes 2
 Toit ouvert _____
 Nombre de places : Total 5 ; AV 2 ; milieu - ; AR 3 ; Places debout -

DIMENSIONS	Voie	AV	AR
Diam. braquage		<u>1520</u>	<u>1540</u>
		G <u>12,1</u>	DR <u>12,6</u>
Empattement	<u>2800</u>	/ / / /	
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	<u>4865</u>	_____	
Largeur	<u>1935</u>	_____	
Hauteur	<u>1330</u>	_____	
Porte à faux AV	<u>980</u>	_____	
AR	<u>1085</u>	_____	
lat.	_____	_____	

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>1010</u>	_____	<u>730</u>	<u>1740</u>
CHASSIS	<u>95</u>	_____	<u>255</u>	<u>350</u>
Poids total	<u>1105</u>	_____	<u>985</u>	<u>2090</u>
Garantie fabr.	_____	_____	_____	<u>2110</u>
Dimens. pneus	<u>F 70 - 14</u>	_____	<u>4 ply</u>	_____
Charge p. essieu	<u>1320(2,1)</u>	_____	<u>1320(2,1)</u>	<u>210</u> km
de l'ensemble	_____			
Poids max ^t remorquable	_____ kg			

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 12 v

Feux de route A/SAE H69 Seal.Beam

Feux de croisement 2/Sealed Beam Feux de position 2/combinés

Feux de gabarit _____ Feux de brouillard _____

Avertisseur 1/électr. (2-tons) Niv. sonore 94 (A)

Essuie-glace 2/électr. (3-vit.) Lave-glace oui

Feux arrières 2x2/combinés Catadioptrés 2/séparés

Feux stop 2x2/combinés Feux de recul 1/séparé

Eclair. plaque contr. 1/centre pare-ch. Plaque forme haute XXXXXX

Rétroviseur 1/intér. + 1/extér./. Indic. vitesse km/h +

Indic. direction clign. 4 compte-tours

AV blanc latér. - AR rouge

Avert. clign. oui Lampes de travail _____

Feux complémentaires : Feux de gabarit et catadioptrés
latéraux

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de tourisme

Marque & type DODGE, Challenger

Js 23 / 29 *

Homologation n° CH 0162 14

Forme de la carr. Limousine

Couleur _____ (selon véhicule) _____

Places ass. : Total 5 (2 avant)

Poids à vide 1740 Carburant B

CV 32 15

Charge utile _____ Cylindrée 6274 cm³

Poids total 2110 Poids de l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: N° de châssis du vhc. expertisé : JS 23 NOB 239910

- *) JS 23 = grande glace-arrière.) "SE" s. parties latérales du navillon
JS 29 = petite glace arrière
- **) Transmission : Automate "TORQUEFLITE" av. convertisseur de couple et boîte planétaire à 3 vitesses; verrouillage mécanique s. position "P".
- ***) Atténuation du bruit : 2 pots d'expansion 300 x 200 x 80 mm
2 pots principaux 530 x 170 mm Ø
2 sorties doubles 95 x 50 mm

§) Dispositifs antiviol : Verrouillage de la direction et de la boîte c.v.

Modifié par l'importateur :

- Catadioptrés : A l'origine trop loin du bord du vhc. ; il est monté 2 catadioptrés supplémentaires conformes aux prescriptions.
- Dispositif extérieur de blocage du capot moteur est remplacé par une plaque chromée.

Lieu et date de l'expertise
Zurich, 21.4.1970

La commission d'expertise